

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 104 Qualité des soins et leadership clinique			
Code	PAIR1B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Laura VAUDON (laura.vaudon@helha.be) Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u> Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) Pierre VAN DEN BERGE (pierre.van.den.berge@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mouscron</u> HELHa Tournai - Salines</p> <p>Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Fabienne DELHOVE (fabienne.delhove@helha.be) Cécile QUEQUIN (cecile.quequin@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**

- C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
- C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

Acquis d'apprentissage visés

- Analyser la satisfaction et la sécurité du client à l'aide d'outils de mesure de la qualité des soins;
- Analyser dans un contexte de pratique donné, le rôle de l'infirmière/l'infirmier par rapport aux différents

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B04A Qualité des soins et leadership infirmier 12 h / 1 C

PAIR1B04B AIP Leadership et domaines d'activités de l'infirmière 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans l'annexe à la fiche ECTS de chaque implantation et disponibles sur Connect ED.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 3 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. La qualité des soins, le leadership et l'activité d'intégration professionnelle sont des ressources qui préparent les étudiants à la démarche qualité et à faire preuve de leadership clinique dès le début de la formation en fonction des contextes de soin qu'ils rencontrent. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Qualité des soins et leadership infirmier			
Code	21_PAIR1B04A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE104 : Qualité des soins et leadership clinique
 Dès le début de la formation, ce cours permet aux futurs professionnels de se familiariser aux enjeux majeurs des soins de santé en ce qui concerne la qualité et le leadership infirmier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 104 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

Acquis d'apprentissage de l'UE 104

- Analyser la satisfaction et la sécurité du client à l'aide d'outils de mesure de la qualité des soins
- Analyser dans un contexte de pratique donné, le rôle de l'infirmière/l'infirmier par rapport aux différents partenaires de soins

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Définir la qualité des soins et ses enjeux
- Définir le leadership infirmier
- Expliquer l'enjeu des approches d'évaluation et des indicateurs de mesure de la qualité
- Justifier le lien entre des outils de mesure de la satisfaction du client et de la qualité des soins
- Analyser les enjeux de l'identité-vigilance et de la qualité des soins.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. La qualité

- Modèles conceptuels de qualité : acteurs et initiatives
 - o Visions, mission, stratégies
 - o Plan sécurité
 - o Concept qualité, AR 2007 : améliorer la qualité et la sécurité
 - o La conception de la structure organisationnelle (Design organisationnel)
- Mesures et indicateurs
 - o Indicateurs, mesures, validation
 - o Modèle intégrateur
 - o Indicateurs de sécurité des patients (identito vigilance)

2. Le leadership

- Définitions
- Secteurs d'activités
- Domaines d'activités du travail infirmiers, caractéristiques
- Leadership et qualité.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, approche déductive et interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

Des notions sont abordées en réparation aux stages.

Sources et références

- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009) . Le leadership de la profession infirmière. Position de l'AIIC. En ligne sur https://www.cna-aiic.ca/~media/cna/page-content/pdf-fr/le-leadership-de-la-profession-infirmiere_enonce-de-position.pdf?la=fr
- Desrosiers, G. (2014). Leadership infirmier et pouvoir d'influence. 16^{ème} colloque de L'ORILL.
- Gainvorste, D. (s.d.). La sécurité des soins en Belgique : du concept à la réalité. Consulté sur <https://www.sidiief.org/wp-content/uploads/SIDIIEF-Gainvorste-1.pdf>
- Haute autorité de la santé. (2013) Des indicateurs pour améliorer la qualité et la sécurité des soins. Consulté sur http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1368467/fr/des-indicateurs-pour-ameliorer-la-qualite-et-la-securite-des-soins
- Lapierre, L. (2006). Enseigner le leadership ou former vraiment des leaders ? Consulté sur <https://www.cairn.info/revue-gestion-2006-1-page-10.htm>.
- Le Gall, J. & Thibault, P. (2011). Qualité des soins. De la recherche à l'évaluation des pratiques professionnelles. Rueil Malmaison : Editions Lamarre.
- Maltais, S. & al. (s.d.). Le passé, le présent et l'avenir du leadership dans la profession infirmière. Consulté sur http://www.pensonsoinsinfirmiers.ca/sites/thinknursing.ca/files/FR-leadership_II_AC_IM.pdf
- Naudin, D., Hiolle, C., Huet, E. & Peruzza, E. (2012) Soins infirmiers et gestion des risques – Qualité des soins, évaluation des pratiques – Soins éducatifs et préventifs. Issy les Moulineaux, France, Elsevier Masson
- OMS.(2011). Guide pédagogique pour la sécurité des patients - édition multi-professionnelle. Consulté sur <http://www.who.int/patientsafety/education/curriculum/tools-download/fr/>
- Phaneuf, M. (2013). Le leadership infirmier entre humanisme et pragmatisme. Consulté sur <http://www.prendresoin.org/>
- SIDIIEF. La qualité des soins et la sécurité des patients : une priorité mondiale. En ligne <https://www.sidiief.org/wp-content/uploads/SIDIIEF-M-moire-Qualit-des-soins.pdf>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Évaluation en juin/septembre.

Les modalités d'évaluation spécifiques à l'implantation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de UE.

Le document "Annexe" de la fiche UE 104 est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Leadership et domaines d'activités de l'infirmière			
Code	21_PAIR1B04B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Fabienne DELHOVE (fabienne.delhove@helha.be) Cécile QUEQUIN (cecile.quequin@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 104 : Qualité des soins et leadership clinique

Dès le début de la formation, ce cours permet aux futurs professionnels de se familiariser aux enjeux majeurs des soins de santé en ce qui concerne la qualité et le leadership infirmier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 104 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

Acquis d'apprentissage de l'UE 104

- Analyser la satisfaction et la sécurité du client à l'aide d'outils de mesure de la qualité des soins
- Analyser dans un contexte de pratique donné, le rôle de l'infirmière/l'infirmier par rapport aux différents partenaires de soins

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Analyser, au sein de différents secteurs et domaines d'activités de l'infirmière/l'infirmier, l'exercice du leadership infirmier
- Analyser l'impact du leadership infirmier et/ou de la qualité

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En lien avec le cours Qualité des soins et leadership infirmier

Démarches d'apprentissage

Approche déductive et interactive
Travail de groupe
Travail en autonomie
Activité extérieure
Rencontre avec des professionnels de la santé
Stage d'observation

Dispositifs d'aide à la réussite

Des notions sont abordées en préparation aux stages.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Evaluation en juin/septembre.

Les modalités d'évaluation spécifiques à l'implantation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'UE.

Le document "Annexe" de la fiche UE 104 est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).